

Subvention pour le bien-être

La subvention pour le bien-être vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées à faible revenu. Les organisations canadiennes des services communautaires aux aînés (SCA) sélectionnées recevront une subvention d'un maximum de 10 000 \$ pour fournir aux personnes âgées des équipements ou des appareils essentiels pour la mobilité, la communication, et/ou pour des services de soutien quotidiens. Pour 2024, les services de soutien prioritaires sont liés à l'accès à l'alimentation. L'objectif est de soutenir les personnes âgées à vivre de manière plus confortable, plus sûre et plus indépendante dans leurs maisons ainsi que dans leurs communautés.

Objectif de la subvention

Cette subvention est destinée pour les organisations des SCA à soutenir les personnes âgées par :

Promouvoir l'indépendance : En finançant des appareils de mobilité et de communication essentiels, cette subvention aide les personnes âgées à mener une vie plus indépendante, à participer pleinement à la vie de leur communauté et à établir des liens significatifs avec les personnes qui les entourent.

Améliorer la sécurité : En finançant des installations telles que des rampes, des mains courantes, des ascenseurs et des barres d'appui, cette subvention contribue à préserver la santé et le bien-être des personnes âgées et à améliorer l'accessibilité de leur domicile.

Soutien à la vie quotidienne : En finançant des services sociaux, tels que des services de livraison de repas, cette subvention contribue à garantir que les personnes âgées puissent vivre chez elles dans la dignité et l'autonomie.

Éligibilité

Seulement les organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'ARC et autres donateurs reconnus sont éligibles à cette subvention

Équipements et dispositifs éligibles

Cette subvention couvre un large éventail d'équipements et d'appareils qui améliorent la mobilité et la communication, notamment :

- Sièges de toilettes à hauteur réglable ou surélevés
- Les barres de traction
- Déambulateurs et scooters personnalisés
- Cannes, béquilles et autres dispositifs d'aide à la mobilité et à la sécurité
- Mobilier adapté
- Les élévateurs de chaise, de lit ou de baignoire
- Aides à la sécurité, telles que les mains courantes et les barres d'appui
- Chaises et tabourets de douche
- Fauteuils roulants (y compris les batteries, les coussins, les dispositifs d'élévation, les ceintures de sécurité et les rampes)
- Téléphones amplifiés et autres appareils auditifs adaptés.

Des frais généraux de 10 % sont également mis à la disposition de l'organisation SCA pour faciliter l'achat d'équipements, l'approvisionnement des services, ainsi que l'administration de la subvention.

Services d'aide sociale éligibles

En plus de l'équipement, pour 2024, les services suivants qui améliorent le bien-être des personnes âgées sont aussi éligibles :

Services d'accès à la nourriture tels que :

- Paniers de nourriture
- Popote roulante ou services similaires de livraison de repas
- Repas collectifs

Veillez noter que les services d'accès à la nourriture décrits ci-dessus doivent être soumis dans ce catégorie de subvention (subventions pour le bien-être). Les programmes innovants en matière de nutrition ou d'alimentation (qui peuvent toujours inclure un repas) peuvent faire l'objet d'une demande dans le cadre de subventions pour les initiatives de programmation innovantes.

Dépenses non éligibles

En raison d'un financement limité, certaines catégories de dépenses/ services ne sont pas éligibles :

- Transport
- Les traitements médicaux ou dentaires
- Rénovations domiciliaires non liées à l'accessibilité
- Les services d'aide à domicile tels que le nettoyage, les travaux de jardinage, etc.
- Articles de soins personnels (par exemple, vêtements, produits de toilette, etc.)
- Frais de services publics et factures ménagères
- Initiatives de prescription sociale (par exemple, adhésion à un centre récréatif pour aînés)

Évaluation

- Nous visons à soutenir une variété d'organisations des SCA et de diverses communautés à travers le Canada.
- Nous cherchons à financer une variété d'équipements et de services.
- Les demandes seront évaluées en fonction de leur qualité globale (y compris l'articulation du besoin et la clarté du budget) et de leur impact global (nombre de personnes soutenues et urgence du besoin).

Les demandes prendront fin à 23h59 HNE le 5 août 2024.